Envoyé en préfecture le 05/07/2018
Reçu en préfecture le 05/07/2018
Affiché le 06/07/2018
ID : 083-248300493-20180628-C_2018_133-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

C_2018_133

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 28 JUIN 2018

L'an deux mille dix huit, le vingt huit juin à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Président.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Transports et Mobilités Durables

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	56

Objet de la délibération:
Journée des transports publics 2018 - Participation et gratuité du réseau

PRÉSENTS :
Olivier AUDIBERT-TROIN, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Valérie MARCY, Gérald PIERRUGUES, Gilbert GALLIANO, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Daniel MARIA, Nicole FANELLI, Christian TAILLANDIER, Georges ROUVIER, Serge BALDECCHI, Yves BACQUET, Christophe CARRIERE, Frédéric MARCEL, Jean-François FERRACHAT, Alain BARALE, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Franck AMBROSINO, Anne-Marie AMOROSO, Jutta AUGUIN, Alain BOUCHER, Christine CHALOT-FOURNET, Bernard CHARDES, Guy DEMARTINI, Brigitte DUBOUIS, Sylvie FAYE, Francine FIORINI, Sylvie FRANCIN, Nathalie GONZALES, Malika GUELLATI, Mathilde KOUJI-DECOURT, Yves LE POULAIN, Fabrice MAGAUD, André MENET, Jacques MICHEL, Jean-Pierre MOMBAZET, Michèle PELASSY, Jean-Daniel SANTONI, Sylvain SENES

REPRÉSENTÉ(S) :
Alain PARLANTI pouvoir à Nathalie GONZALES, Bernard CHILINI pouvoir à Raymond GRAS, Sophie DUFOUR pouvoir à Christophe CARRIERE, Stéphan CERET pouvoir à Sylvie FRANCIN, Caroline COLLOMBAT pouvoir à Olivier AUDIBERT-TROIN, Anne-Marie COLOMBANI pouvoir à Jean-Daniel SANTONI, Marie-Christine GUIOL pouvoir à Daniel MARIA, Alain HAINAUT pouvoir à Sylvie FAYE, Florence LEROUX pouvoir à Brigitte DUBOUIS, Grégory LOEW pouvoir à Mathilde KOUJI-DECOURT, Christine PREMOSELLI pouvoir à Frédéric MARCEL, Laure REIG pouvoir à Christian TAILLANDIER, Régis ROUX pouvoir à Michèle PELASSY, Alain VIGIER pouvoir à Guy DEMARTINI

ABSENT(S) :
Jacques LECOINTE, Liliane BOYER, Richard STRAMBIO, Alain CAYMARIS, Françoise LEGRAIEN, Christine NICCOLETTI, Thierry PESCE, Thierry RUDNIK, Richard TYLINSKI, Valéria VECCHIO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Mathilde KOUJI-DECOURT

RAPPORTEUR : Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN

Envoyé en préfecture le 05/07/2018
Reçu en préfecture le 05/07/2018
Affiché le 06/07/2018
ID : 083-248300493-20180628-C_2018_133-DE

La journée du Transport Public est le grand rendez-vous français des acteurs de la mobilité durable. Organisée dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, cette opération valorise auprès du grand public les transports de proximité pour encourager le changement de comportement.

Elle est organisée par le GIE Objectif transport public avec le soutien du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer.

L'édition 2018 sera dédiée au sport et à la santé. Associé aux mobilités actives (marche à pied, vélo), le transport collectif est un mode de déplacement sain et dynamique. Il permet d'éviter la sédentarisation liée à l'utilisation de la voiture particulière.

En effet, marcher vers son arrêt de bus et jusqu'à son lieu de destination à la descente, permet de faire une activité physique quotidienne, bonne pour la santé.

Dans cette cohérence des politiques publiques portées par la Communauté d'Agglomération Dracénoise, il est proposé de s'engager dans l'organisation de la journée du Transport Public qui aura lieu samedi 15 septembre 2018.

Celle-ci est l'occasion de mobiliser le grand public sur la question des mobilités. C'est aussi l'occasion de faire découvrir le nouveau réseau de transport à l'échelle de la Communauté d'Agglomération au plus grand nombre afin de le tester et d'attirer de nouveaux utilisateurs.

La mise en place de la gratuité pour l'ensemble du réseau TED BUS (lignes régulières et transport à la demande) pour cette journée représente un attrait supplémentaire et facilitateur.

Le GIE Objectifs Transport Public, regroupant le Groupement des Autorités Responsables de Transports (GART) et l'Union des Transports Publics (UTP), accompagnera les partenaires de l'opération par une campagne de communication étendue sur le plan national et européen.

En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission Transports, mobilités durables et accessibilité réunie le 19 juin 2018, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- approuver la participation de la Communauté d'Agglomération Dracénoise,
- autoriser la gratuité du réseau de transport pour la journée du 15 septembre 2018.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Signé par : Olivier Audibert-Troin
Date : 05/07/2018
Qualité : Président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise



Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.